

Les investissements à outrance de 1978-1980 à Madagascar : un blocage au développement industriel

ROCHEL¹, Dr Christian BELA²

¹ Doctorant à la CADDETHIQUE de l'Université de Toamasina

Correspondant : jaoterarochel@yahoo.fr

² Maître de Conférences, Enseignant Chercheur de l'Université de Toamasina

Résumé

Après la rupture avec la Première République, il n'est pas facile de développer un État de type nouveau. Il s'agit de la République Démocratique de Madagascar. Cette nouvelle République cherche sa vitesse de croisière entre 1975 et 1977, mais elle ne l'a pas encore trouvée. Dans ce cadre et après une longue discussion, l'Assemblée Nationale Populaire adopte le 29 novembre 1977 un projet de loi portant « orientation et organisation de la planification socialiste ». Cette loi a pour objectif de mettre en relief le plan triennal 1978-1980. C'est dans ce contexte que les investissements à outrance ont été nés à Madagascar. Or, cette communication a pour but de démontrer que ces investissements sont de blocage au développement industriel. Pour cela, nous utilisons la méthode évolutive à travers la consultation des journaux de l'époque comme *Lakroin'i Madagasikara*, *Imongo Vaovao* et *Midi Madagasikara* à Antananarivo. Et, nous faisons une enquête sur terrain pour recouper les différentes informations écrites. Avec ces outils, nous obtenons les résultats de la recherche suivants: nous constatons que les investissements au domaine industriel sont mal étudiés et parfois incohérents ; la faiblesse des gouvernants de faire développer l'industrie malgache. Ces résultats nous conduisent aux discussions dans le corps de cet article en rappelant que l'interdisciplinarité des recherches scientifiques est au service du développement durable et d'une société résiliente.

Mots-clés : économie, gouvernant, industrie et planification.

Abstract

After the rupture with the first Republic, it is not easy to develop a new type of state. It stands for the Democratic Republic of Madagascar. This new type looks for its cruising speed between 1975 and 1977, but it was not yet found. In this field and after a long discussion, the National Popular Party adopted on 29th november 1977 a law project touching the organization and orientation of socialist planning. The aim of this law to make prominent the 1978-1980 triennial plan. It is in this context that the unflagginly investments were born in Madagascar. But, this communication's aim was to demonstrate that the investments were a boscage to industrial development. For this, we use the evolutive method throughout the newspapers of this period such as *Lakroan'i Madagasikara*, *Imongo Vaovao* and *Midi Madagasikara* in Antananarivo. We made a research on ground to be able to cross-check the different written info. With those tools, we got the following results : We established that the investments in industrial domain are ill-

studied and often incoherent ; the governings weakness to develop malagasy industries. These results lead us to discussions inside this article by reminding that undisciplinary of scientific researches serves the lasting development and a cancelling society.

Key-words : economy, governing, industry and planning.

1 Introduction

Madagascar est comme des pays du continent africain au Sud du Sahara qui ont connu la croissance industrielle¹ très faible de 1975 à 1977. À cette période, le gouvernement malgache applique la politique inappropriée en nationalisant toutes les entreprises privées. Cette politique conduit à une stagnation de la situation économique qui se caractérise par un faible taux de croissance de 1,3% nettement inférieur² au taux d'accroissement démographique de 2,8%. En outre, la nouvelle République cherche sa vitesse de croisière entre cette période, mais elle ne l'a pas encore trouvée³. Sur ce point et après une longue discussion, l'Assemblée Nationale Populaire adopte le 29 novembre 1977 un projet de loi portant « orientation et organisation de la planification socialiste »⁴. Cette loi a pour objectif de mettre en relief le plan triennal 1978-1980. C'est dans ce contexte que les investissements à outrance de 1978-1979 ont été nés à Madagascar. Or, cette communication a pour but principal de démontrer : En quoi consiste que ces investissements peuvent être considérés comme un facteur de blocage au développement industriel ? Pour bien répondre à cette problématique, l'article suit le plan IMRD.

2 Méthodes et Matériels

Pour effectuer le présent article, nous avons fait une investigation à travers la consultation des journaux de l'époque comme *Lakroin'i Madagasikara*, *Imongo Vaovao* et *Midi Madagasikara* à Antananarivo. Nous avons consulté aussi des ouvrages qui correspondent à notre problématique comme Bandt De Jacques et ses consorts, 1986 (mars), *L'industrie malgache : Conditions et scénarios de développement*, L'organisation des Nations Unies pour le développement industriel, Antananarivo, 300 pages. Et, nous avons recouru à une enquête sur terrain pour recouper les différentes informations écrites. Nous avons sélectionné nos enquêtés selon leur compétence en ce domaine. Donc, cette étude s'inscrit dans un cadre d'analyse au blocage du développement industriel au niveau national à Madagascar, c'est-à-dire il s'agit même de la zone d'étude de ce manuscrit.

¹ Jacques De Bandt et ses consorts, 1986 (mars), *L'industrie malgache : Conditions et scénarios de développement*, L'organisation des Nations Unies pour le développement industriel, Antananarivo, p. 11. Voir <https://open.unido.org> Consulté 10/05/21.

² Antoinette Dinga-Dzongo, 1994 (Décembre), *Madagascar – Rapport d'achèvement du programme d'ajustement structurel – Phase I*. Fonds africain de développement, Département des programmes par pays région Sud, p. 2. Voir <https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/documents/projet-and-operations/ADF-BDIF-99-266-FR-MADAGASCARP-PROGRAMME-DAJUSTEMENT-STRUCTUREL-PHASE-I.PDF> Consulté 10/05/21.

³ Cadoux Charles et De Gaudusson du Bois Jean, 1980, « Madagascar 1979-1981 : Un passage difficile », *Annuaire des pays de l'Océan Indien*, Presses Universitaires d'Aix-Marseille, Paris, vol. VII, p. 357.

⁴ Il s'agit d'une Loi n° 77-002 portant orientation et organisation de la planification socialiste du 22 décembre 1977, *Journal Officiel de la République Démocratique de Madagascar (JORDM)*, n°1226 du 24 décembre 1977, p. 3247.

3 Résultats et discussions

3.1 L'industrialisation de 1978 à 1980

Avant tout, il est important de définir le terme « les investissements à outrance ». Il s'agit d'une politique économique pour investir dans tous les domaines comme l'enseignement, l'agriculture, le transport et l'industrie. Cette politique s'inscrit dans un cadre d'orientation et d'organisation de la planification économique. Pour cela, la République Démocratique de Madagascar adopte la voie du développement planifié pour aller vers le socialisme⁵, le 22 décembre 1977. Dans ce cas, cette planification est un outil légal pour effectuer les opérations fondamentales de la Charte de la révolution socialiste en termes opérationnels. À cet effet, nous obtenons le plan triennal 1978 à 1980. Ce plan a pour objectif de corriger la faute lors de l'application d'une politique inappropriée de nationalisation dans presque tous les domaines d'activité économique et de démarrer le développement autocentré de l'économie malgache à moyen terme. Vu l'immensité du domaine de recherche, cette communication s'intéresse spécialement aux investissements dans le domaine industriel et ses problèmes. Pour la mise en application, quels sont alors les projets industriels ou agro-industriels ?

3.1.1 Investir dans le domaine industriel

Les maîtres-mots sont « investir et produire à outrance » pour gagner la bataille de la production⁶. Il s'agit d'une idée véhiculée par l'État socialiste lors de la mise en application du plan triennal de 1978 à 1980. À cet effet, nous sommes à la présence des projets industriels ou agro-industriels suivants :

« SOLIMA (Vis breaking), AKORAMA pour l'exploitation du pétrole à (Bemolanga, Tsimiroro, Morondava et Sakaraha), Uranium à Tolagnaro, SAKOA pour l'exploitation du charbon minier, OMIPRA pour l'agriculture, MAMISOA (soja) à Antsirabe et SOMAPALM à Toamasina pour la fabrication de l'huile, JIRAMA pour la fabrication des ampoules et robinets, SUMATEX et extension de SOTEMA pour la fabrication des vêtements, TOLY pour la fabrication des outils en fer aux besoins agricoles, usine de cimenterie à (Ibity, Amboanio et Toliara), barrage hydro-électrique à Namorona et à Andekaleka, usine pour forger le fer, usine pour la fabrication de la farine, usine de levure pour la fabrication du pain, usine pour la fabrication de l'alcool à Ambilobe, usine pour la fabrication du café à Ambanja, usine pour la fabrication des médicaments à Antsirabe et à Fianarantsoa (SOPRAEX), extension d'usine pour la fabrication du sucre à (Nosy-Be et Brickaville) et SIRANALA à Morondava, usine pour la fabrication des pièces détachées ECAM, usine pour la fabrication des chaussures et des cartables à Antsiranana et à Ambositra, abattoir industriel à Mahajanga, usine d'engrais chimique (*zezika Ze-Ren*) à Toamasina et *Ze Zika*

⁵ Loi n°77-002 du 22 décembre 1977, JORDM n° 1226, *Ibid.*, p. 3247.

⁶ Jean-Louis CALVET, 1978, « Madagascar », *Annuaire des pays de l'Océan Indien*, Presses Universitaires d'Aix-Marseille, Paris, vol. V, p. 322.

*Malagasy d'Amboasary (ZEMA) à Amboasary-Sud et usine de soude caustique pour la fabrication du savon »*⁷.

Pour construire ces industries, l'État socialiste malgache fait des concours financiers nécessaires dont nous avons treize grands projets, par exemple, qui sont négociés et finalement acquis en 1978 comme la centrale hydro-électrique d'Andekaleka à Toamasina, les nouvelles usines de *zezika Ze-Ren* à Toamasina et de *ZEMA* à Amboasary-Sud. Cette centrale coûte 30 milliards FMG pour la première tranche qui est financée par des capitaux nord-américains, canadiens, arabes et français⁸. L'installation d'usine de *zezika Ze-Ren* est financée par un prêt de 4 milliards 500 millions FMG⁹ auprès de banque autrichienne et canadienne. Pour *ZEMA*, elle a bénéficié la convention de prêt entre l'État malgache et la banque française du commerce extérieur, d'un montant de 466 millions FMG¹⁰.

L'Union de République socialiste Soviétique accorde un prêt de 10 à 12 millions de roubles, soit la contre-valeur de 4 milliards FMG. Cette somme se sert pour la construction d'usine de minoterie à Toamasina et de cimenterie de Narinda à Mahajanga. La Caisse Centrale de Coopération économique française accepte un prêt de 6 milliards FMG¹¹ pour financer les projets comme la minoterie d'Antsirabe, le central téléphonique à Antananarivo et l'extension de l'aéroport d'Ivato à Antananarivo. La construction du barrage hydro-électrique de Namorona à Fianarantsoa est financée d'un prêt de 2 milliards FMG par le Japon¹². Un investissement de 1 milliard 380 millions FMG est réalisé pour la construction de l'abattoir industriel à Mahajanga, grâce à des prêts français. L'extension de SOTEMA, usine textile créée en 1968 à Mahajanga, a été financée pour 9 milliards 500 millions FMG par le consortium groupant la société financière internationale, la banque allemande et le groupe de banques arabes¹³. La République socialiste de Roumanie accorde un prêt de 30 millions de dollars USA pour le financement des travaux de modernisation de chantier naval de la SECREN¹⁴ à Antsiranana et de construction d'unités agricoles à Antseva-Ankililoaka¹⁵. Rappelons que ces industries suivent la règle dictée par la charte des entreprises socialistes dans son article 3 dont la teneur « le capital social de l'entreprise est souscrit par une ou plusieurs personnes morales appelées participants. Chaque participant n'est engagé qu'à concurrence du montant nominal de sa participation au capital social. 51% au moins du capital sont détenus par l'État ou ses

⁷ *Lakroan'i Madagasikara* n°2269 du 17 janvier 1982, p. 4.

⁸ Jean-Louis CALVET, 1978, *Ibid.*, p. 327.

⁹ Jean-Louis CALVET, 1978, *Ibid.*, p. 327.

¹⁰ Ordonnance n°82-001 et n°82-002 du 27 février 1982, *JORDM* n° 1482 du 13 mars 1982, p. 405.

¹¹ Jean-Louis CALVET, 1978, *Ibid.*, p. 327.

¹² Lala Herizo Randriamihaingo, 2012, *Coopération et décentralisation à Madagascar : États, organisations internationales et transnationale*, Thèse de doctorat, Science politique, Université de Pau et des Pays de l'Adour, p. 97. Voir <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00669240>, consulté 29/04/21.

¹³ Jean-Louis CALVET, 1978, *Ibid.*, p. 328.

¹⁴ Il s'agit d'une société d'études, de construction et de réparation navales.

¹⁵ *JORDM* n°1432 du 6 mai 1981 p. 1141.

démembrements, soit directement, soit par l'intermédiaire des entreprises qu'il contrôle »¹⁶. Toutes ces constructions nous montrent bien la volonté du régime socialiste d'aller de l'avant, mais, cette volonté a été très vite submergée par l'ambition démesurée.

3.1.2 La faible analyse au domaine industriel

Il est important de rappeler les objectifs fixés par le régime socialiste dans le plan de développement adopté le 22 décembre 1977. Ce plan vise comme objectifs essentiels :

« La stratégie du développement prendra l'industrie comme moteur. Cette stratégie se divise en trois phases : la première, allant de 1978 à 1984, visera à mettre en place les fondations structurelles et matérielles du développement socialiste. La deuxième, allant de 1985 à 1992, aura pour but de consolider l'économie socialiste. La troisième, allant de 1993 à 2000, sera consacrée à l'accélération de la croissance et l'expansion de l'économie socialiste. La première phase verra la mise en place de l'industrie de base (y compris mines et énergie) qui est celle de la production de matières premières et de biens intermédiaires ; l'élargissement de l'industrie de transformation des produits agricoles, autant que possible dans la région de production. Tout plan sera conçu dans le but d'éviter le gaspillage, l'improvisation, l'incohérence des actions et d'assurer la cohérence sectorielle et intersectorielle ; d'assurer une utilisation rationnelle des ressources, notamment financières et en personnel »¹⁷.

Malgré l'enthousiasme du régime socialiste, les objectifs fixés sont loin d'être atteints, car le ministre des Finances de 1988, Pascal Rakotomavo, explique que « il ne faut pas toujours expliquer l'échec d'une quelconque société par le détournement des deniers publics. À l'époque des investissements à outrance, on était en pleine mutation de l'environnement international. Or, nous n'avons pas su maîtriser cette conjoncture. Cela n'empêche que le ministre des Finances se lance maintenant dans une croisade contre les malversations, les fausses déclarations et l'évasion fiscale »¹⁸. En réalité, le détournement de fonds au sein de l'industrie malgache est un facteur de son échec comme le cas de la *Ze-Ren* à Toamasina.

En outre, le ministre des Finances de 1978, Rakotovo Razakaboana, souligne qu'une société d'État doit être gérée financièrement comme une entreprise privée¹⁹. Toutefois, la gestion de l'entreprise socialiste est un problème, parce qu'il n'y a pas de coordination. Parallèlement, l'autonomie proclamée est généralement factice, par suite du développement des contrôles et

¹⁶ Loi n°78-052 portant ratification de l'ordonnance n°78-006 du 1^{er} mai 1978 portant refonte de la charte des entreprises socialistes, promulguée le 5 décembre 1978 par le Président Didier Ratsiraka, *JORDM* n°1282 du 6 décembre 1978, pp. 2538-2547.

¹⁷ Loi n°77-002 du 22 décembre 1977, *JORDM* n° 1226, *Ibid.*, p. 3247.

¹⁸ Il s'agit d'une conférence de presse tenue par le ministre des Finances, Pascal Rakotomavo, le vendredi 11 mars 1988 à Ambohitsimeloka, sis à 20 km de la capitale, pour présenter le dernier tube économique : « Cohabitation entre l'État et le Privé dans le secteur et dans l'entreprise désormais ». Voir *Midi Madagasikara* n°1385 du 12 mars 1988, p. 3.

¹⁹ Notons que Rakotovo Razakaboana était le ministre des Finances et du Plan à l'époque où Madagascar se lance dans une politique des investissements à outrance, c'est-à-dire concepteur de ce plan. Voir Pierre Randrianarisoa et Aimé Lalao Razafimahefa, 1983, *Madagascar : D'une République à l'autre (1958 à 1982)*, Imprimerie Harinivo, Antananarivo, tome 1, pp. 200-203. Voir aussi Jean-Louis CALVET, 1978, *Ibid.*, p. 333.

interventions étatiques, camouflant à peine une véritable bureaucratisation du secteur public, dont les dirigeants sont, au surplus, des fonctionnaires détachés²⁰. Or, la pratique est totalement contraire à l'écrit dans le préambule de la charte des entreprises socialistes, à savoir « le travailleur doit dénoncer le gaspillage, les manœuvres frauduleuses, le népotisme, les malversations, les sabotages et à veiller à la protection de son entreprise. L'autonomie contrôlée des gestionnaires, l'acceptation des responsabilités, d'une part et la non-ingérence de l'administration dans la gestion de l'entreprise, d'autre part »²¹.

L'ambition du régime socialiste malgache en décembre 1977, c'est-à-dire investir et produire à outrance dans le domaine industriel, se transforme en cauchemar, car Ndriana Andrianavalona confirme que « les performances décourageantes des années 70 ont été dues largement à des politiques économiques inappropriées au premier rang desquelles on peut citer l'investissement à outrance qui a donné lieu à quelques éléphants blancs que l'on peut voir ici et là plantés au milieu de nulle part »²². Prenons l'exemple d'usine de *zezika Ze-Ren* à Toamasina qui est financée par un prêt de 4 milliards 500 millions FMG pour son installation en 1978. Or dès le départ, certains observateurs s'inquiètent de ses capacités réelles et quelques années après, elle tombe en difficulté²³. Cette difficulté est confirmée par les deux discours, à savoir : Dahy Adrien explique qu'actuellement, l'usine de Ze-Ren est chaotique à cause de népotisme de dirigeant²⁴. Le président Didier Ratsiraka confirme aussi que « La Ze-Ren sera remplacée par une usine de fabrication de télévisions et d'appareils électroménagers si on n'arrive pas à la démarrer »²⁵. À partir d'exemple de l'échec de Ze-Ren, nous pouvons visionner les autres car les industries socialistes tombent en désordre à cause de népotisme, de corruption et d'enrichissement d'une minorité de profiteurs²⁶. Donc, ce désordre se traduit comme l'affaiblissement du gouvernant de faire développer l'industrie malgache. Parallèlement, il y a des problèmes de matières premières pour les besoins industriels. Prenons l'exemple de la soie. Le volume de la production locale est autour de 50 à 60 tonnes/an. Or, les besoins industriels sont calculés de 120 tonnes/an²⁷. Notons que la soie est l'une des 5 matières regroupant des activités de production des fibres (coton, soie, sisal, paka et raphia). Par conséquent, les industries textiles fonctionnent mal. Il faut rappeler que l'État malgache décide de s'endetter des milliards des milliards FMG pour la construction de ces industries.

²⁰ Jean-Louis CALVET, 1978, *Ibid.*, p. 333.

²¹ Ordonnance n°78-006 portant refonte de la charte des entreprises socialistes, *JORDM* du 1^{er} mai 1978, p. 652.

²² Ndriana Andrianavalona, 1991 (Juillet-octobre), « Madagascar avant la crise : Une économie déjà meurtrie », *Revue Madagascar, Océan Indien*, L'Harmattan, Paris, n° 7-8, p. 101.

²³ Voir les notes de pages. Jean-Louis CALVET, 1978, *Ibid.*, p. 327.

²⁴ Notons que Manandafy Rakotonirina, Conseiller Suprême de la Révolution, avait été chargé de l'économie et plus précisément, il était le Président de commission de l'industrie et du commerce lors de construction d'usine Ze-Ren. C'est celui même qui est responsable de négociation pour l'installation de cette usine. Pour Dahy Adrien, il était le Président du *Faritany* de Toamasina de 1989. Voir *Imongo Vaovao* n° 9583 du 7 mars 1989.

²⁵ C'est l'un des discours prononcés dans le cadre de la campagne présidentielle à Toamasina, le dimanche 5 mars 1989, par le Président candidat Didier Ratsiraka. Voir *Imongo Vaovao* n° 9583, *Ibid.*

²⁶ *Lakroan'i Madagasikara* n° 2268 du 10 janvier 1982 p. 4.

²⁷ Jacques De Bandt et ses consorts, 1986 (mars), *Ibid.*, p. 40.

Actuellement, ses résultats sont décourageants, voire même négatifs. Est-ce que pouvons-nous dire le manque de volonté ferme de la part des dirigeants malgaches pour développer les industries ou l'aspect réel de la crise internationale qui conduit à une série d'impasses ?

3.2 L'impact de la crise économique mondiale de 1979

Madagascar entre dans une campagne d'investissement industriel de 1978 à 1980, pourtant, cette campagne est rapidement frappée de plein fouet par la récession économique mondiale, spécialement des pays industrialisés, et par la hausse de la facture²⁸ pétrolière en 1979. Comment se déroule-t-elle ?

3.2.1 Les hausses du prix du pétrole le 29 juin 1979

Selon le journal *Le Monde*, « Au petit matin, jeudi 29 juin 1979, après une réunion marathon à Genève, en Suisse, les treize pays membres de l'OPEP annoncent une hausse de plus de 20% du prix du pétrole. Le baril d'or noir saoudien, pétrole de référence, allait passer de 14,50 à 18 dollars »²⁹. C'est le commencement du second choc pétrolier qui menace de déstabiliser les économies mondiales, de relancer l'inflation et de faire exploser le chômage. Le deuxième choc pétrolier de 1979 à 1980 est dû à l'instabilité des régimes au Moyen-Orient, notamment la révolution iranienne de 1978-1979, l'exil³⁰ en France du Chah d'Iran et le possible déclenchement de la guerre entre l'Iran et l'Irak. Ces deux faits inquiètent les pays occidentaux encore traumatisés par le premier choc pétrolier de 1973 que ses compagnies pétrolières croissent leur demande auprès des pays producteurs afin de constituer des stocks. Parallèlement à cette hausse de la demande, l'Arabie Saoudite décide de diminuer sa production de 1 million de barils par jour afin de réduire l'offre³¹. Cela nous montre qu'au sein de l'OPEP³², l'Iran (Téhéran) fait partie avec l'Arabie Saoudite³³. Donc, la déstabilisation de ces deux grands pays producteurs du pétrole provoque des troubles sur le marché pétrolier, car le prix du baril³⁴ passe de 12,7 dollars en décembre 1978 à 32 dollars à la fin des années 80. D'où, ce choc pétrolier se traduit comme une crise de l'offre, causé par des instabilités géopolitiques. Il peut être interprété aussi comme un choc de l'offre, car les hausses brutales et imprévues du prix du baril de pétrole brut, par décision de l'OPEP, portent de 13 à 31 dollars au cours des années 1979 à 1980 et à 34 dollars³⁵ au 1^{er} septembre 1981.

Le choc pétrolier a pour conséquence la hausse du niveau général des prix, notamment les produits pétroliers dans l'économie des pays industrialisés. Cela se manifeste aussi comme le ralentissement de la croissance économique auquel les ménages consomment moins, ce qui

²⁸ Lala Herizo Randriamihaingo, 2012, *Ibid.*, p. 102.

²⁹ *Le Monde* du 6 août 2009. Voir <https://www.lemonde.fr/2009/08/06> Consulté 27/04/21.

³⁰ *Le Monde*, 2009, *Ibid.*

³¹ Voir <https://www.connaissancedesenergies.org> Consulté 27/04/21.

³² Il s'agit d'une Organisation des Pays Exportateurs des Pétrole (OPEP).

³³ *Le Monde*, 2009, *Ibid.*

³⁴ Voir notes de page. Lala Herizo Randriamihaingo, 2012, *Ibid.*, p. 103.

³⁵ <https://www.cairn.info/revue-de-l-ofce>, « Réflexions sur la crise économique mondiale », *Revue de l'OFCE*, 2012/2 (n° 121), pp. 249-287. Consulté 27/04/21.

provoque la diminution de la production industrielle. Ce ralentissement est source d'une augmentation du chômage et d'une baisse accrue du pouvoir d'achat. Par exemple de 1979 à 1982, le pourcentage des demandeurs d'emploi par rapport à la population active est de 4 à 12% en Allemagne et aux Pays-Bas, de 6 à 9% en France, de 6 à 10% aux États-Unis et de 5 à 13% au Royaume-Uni³⁶. D'ailleurs, la crise pétrolière engendre la récession économique pendant laquelle le PIB des pays importateurs ralentit sa croissance. Cette crise entraîne aussi l'accroissement du poids des dettes qui met des entreprises en faillite³⁷. Comment cela se déroule pour le cas de Madagascar ?

3.2.2 Endettement sans précédent de Madagascar

Madagascar est parmi les pays qui sont fortement frappés par la crise économique internationale, causée par les hausses brutales et imprévues du prix du baril de pétrole brut. Sur ce point, le ministre des Finances, Pascal Rakotomavo, explique que « à l'époque des investissements à outrance, on était en pleine mutation de l'environnement internationale. Or, nous n'avons pas su maîtriser cette conjoncture. (...), inflation internationale, augmentation du taux d'intérêt, baisse du prix des produits d'exportation, hausse du prix du brut. Une période noire qui avait retardé d'une année ou plus, la mise en marche des unités de production installées. Ce retard avait eu une conséquence financière désastreuse. *Potika isika* « c'était la faillite pour nous »³⁸. Donc, la crise économique mondiale touche directement l'économie de Madagascar qui est un pays des fournisseurs des matières premières comme le café, la vanille, le girofle. Ce qu'il faut préciser qu'il y a double impact : diminuer le volume et baisser le prix des produits exportés. En effet, la Grande île est financièrement paralysée.

Les objectifs bien planifiés en rappelant qu'en « l'an 2000, la socialisation complète des principaux secteurs et activités stratégiques ; le plein emploi ; le doublement, au moins, du revenu moyen par tête, en termes réels et la satisfaction des besoins fondamentaux économiques, sociaux et culturels »³⁹ devront être atteints, à travers ces trois stratégies du développement. Pour ce faire, le régime socialiste malgache donne la priorité pour investir à outrance dans le domaine industriel. Cet investissement démesuré aboutit rapidement à un endettement galopant du pays. Par exemple, 315 millions DTS le montant d'endettement en 1978 passe à 1460 millions DTS en 1982, soit 51% du PIB⁴⁰. Cet endettement est l'effet direct du ralentissement de la demande de nos produits d'exportation comme le café, le girofle, le cacao et la vanille vers les pays industrialisés. Pour cela, René Gendarme déplore que

³⁶ Réflexions sur la crise économique mondiale, 2012/2, *Ibid.*

³⁷ Réflexions sur la crise économique mondiale, 2012/2, *Ibid.*

³⁸ *Midi Madagasikara* n°1385, *Ibid.*, p. 3.

³⁹ Loi n°77-002 du 22 décembre 1977, *JORDM* n° 1226, *Ibid.*, p. 3247.

⁴⁰ François Rakotomalala, 2015, *Église catholique à Madagascar et bien commun à la lumière du compendium de la doctrine sociale (De la 2^{ème} à la 3^{ème} République : 1975 à 2009)*, Thèse de doctorat en Théologie, Université de Fribourg (Suisse), p. 47. Voir <https://doc.rero.ch> Consulté 27/04/21.

l'instabilité des cours des matières premières rend difficile sinon impossible la mise en place de plans de développement stables et cohérents⁴¹.

L'impact de la crise économique mondiale, spécialement des pays industrialisés, est très grave sur l'économie de Madagascar, car à la brève reprise de la croissance, avec un taux de 9,8% qui en résulte en 1979, suit, en 1980, une récession, avec une chute⁴² de 0,8%. Donc, la politique de relance économique tombe dans un contexte de dégradation des termes de l'échange qui entraîne un accroissement de l'endettement extérieur du pays. Cet endettement provoque l'aggravation des déséquilibres macro-économiques et financiers tant internes qu'externes. En outre, le déficit des transactions courantes de la balance des paiements passe de 6% en 1978 à 18% du PIB en 1980. Pour le déficit budgétaire⁴³, il triple entre 1978 et 1980. L'inflation est de 6,8% en 1978 à 18% en 1980. Et, le service de la dette donne de 6% des recettes d'exportation en 1978 à 52% en 1981. Tous ces faits nous témoignent l'intensité de la crise internationale sur Madagascar.

Concernant la dégradation des termes de l'échange, cela se manifeste depuis les années 60 où les pays de l'Amérique latine dénoncent la détérioration des termes de l'échange comme la cause la plus profonde du sous-développement et de l'impossibilité des pays en voie de développement d'en sortir⁴⁴. Par exemple de 1960 à 1980, Madagascar enregistre une dégradation⁴⁵ de ses termes d'échanges de l'ordre de 40%. À cela, il faut ajouter que le Chef de l'État malgache explique que :

« À ce qui concerne la pénurie du riz, huile, savon et autres difficultés : 152 milliards FMG au moins coûtent les marchandises que nous devons importer et à cela s'ajoutent le paiement des dettes pour les constructions d'usines et l'achat des différents matériels. Or, les recettes des produits d'exportation ne nous apportent que 110 milliards FMG. Le prix du pétrole que nous importons est très élevé : 42 milliards par an. 12,4 dollars le baril en 1975 monte à 36,7 dollars en 1981. Or, la valeur du prix du café que nous exportons baisse grandement : 1,80 dollar le demi-kilo en 1977 à 0,75 dollar en 1981. Et, la valeur du prix du chrome tombe également: 120 000 tonnes de production à 21,8 FMG le kilo en 1977 et 67 000 tonnes seulement à 20 FMG en 1981 »⁴⁶.

Si nous faisons la déduction entre la sortie 152 milliards FMG et l'entrée 110 milliards FMG, le décalage est de 42 milliards FMG qui nous manquent. Ce qui signifie que Madagascar se

⁴¹ Il s'agit d'une idée de René Gendarme, écrite dans son livre sur l'économie de Madagascar. Voir *Lakroan'i Madagasikara* n°2269, *Ibid.*, p. 5.

⁴² Antoinette Dinga-Dzongo, 1994 (Décembre), *Ibid.*, p. 1.

⁴³ Antoinette Dinga-Dzongo, 1994 (Décembre), *Ibid.*, p. 3.

⁴⁴ *Lakroan'i Madagasikara* n°2269, *Ibid.*, p. 5.

⁴⁵ Jacques De Bandt et ses consorts, 1986 (mars), *Ibid.*, p. 13.

⁴⁶ Il s'agit d'un discours du Président de la République Didier Ratsiraka, le dimanche matin 10 janvier 1982. Voir *Lakroan'i Madagasikara* n°2269, *Ibid.*, p. 4.

trouve en état de cessation de paiement. Or, l'achat extérieur se fait en devises⁴⁷. À cela s'ajoute également que les résultats espérés par les investissements industriels n'apportent pas de fruits. Au contraire, ces investissements conduisent rapidement le pays aux faillites, surtout à cause des éléphants blancs. Il faut souligner que l'échec des projets coûteux, à part le détournement de l'aide au bénéfice de quelques individus ou partis politiques⁴⁸, est fortement lié aux faits suivants : le taux d'intérêt pour le remboursement de nos dettes auprès des institutions financières internationales et des banques étrangères devient de plus en plus élevé⁴⁹. Parallèlement, il y a la hausse du prix des produits importés. En effet, les importations bien planifiées tombent en désordre⁵⁰. D'où, il y a une pénurie des produits de première nécessité (PPN). Puis, l'économie planifiée, à travers l'industrialisation comme moteur du développement, est chaotique et la vision pour l'an 2000 se transforme en cauchemar.

4 Conclusion

Cet article nous permet de savoir que vu la croissance industrielle⁵¹ vers la fin de 1978 à 1979 de 9,8% et négative⁵² (-0,2%) de 1979 à 1980, l'industrie, en raison même de son faible développement, ne peut pas jouer un rôle moteur. Compte tenu de son faible développement, les investissements à outrance de 1978 à 1980 à Madagascar sont un facteur du blocage au développement industriel dans le sens où la précipitation du régime socialiste pour construire beaucoup d'industries en une courte période est un problème sérieux à la mise en marche de ces industries. Cette précipitation a été vite submergée par des ambitions démesurées. En effet, les dettes à moyen et long terme passent de 57,6 millions de dollars US en 1978 à 302 millions en 1979 et 354 millions en 1980. Ces dettes conduisent rapidement le pays dans une situation catastrophique. D'où, il y a la présence des éléphants blancs. Quelle solution pouvons-nous y apporter pour relever le défi en développant l'industrie malgache ?

5 Remerciements

Un proverbe malgache dit que « *un travail n'arrive pas à terme sans aide* ». Cela est le cas de ces travaux de recherche. Ainsi, je tiens à remercier toutes les personnes qui contribuent directement ou indirectement à la réalisation de cet article.

Merci !

⁴⁷ Lors de sa conférence de presse tenue du 11 mars 1988 d'Ambohitsimeloka à Antananarivo, le ministre des Finances, Pascal Rakotomavo, lance son avis à ceux qui louent leurs maisons aux étrangers ou organismes internationaux et qui « se font payer en devises à l'extérieur ». Voir *Midi Madagasikara* n°1385, *Ibid.*, p. 3.

⁴⁸ La Croix du 07/02/2002. Voir <https://www.la-croix.com> Consulté 10/05/21.

⁴⁹ *Lakroan'i Madagasikara* n° 2268 du 10 janvier 1982, p. 4.

⁵⁰ *Lakroan'i Madagasikara* n° 2268, *Ibid.*, p. 4.

⁵¹ Antoinette Dinga-Dzongo, 1994 (Décembre), *Ibid.*, pp. 1.

⁵² Chiffre donné par la Banque mondiale. Voir Jacques De Bandt et ses consorts, 1986 (mars), *Ibid.*, p. 11.

6 Bibliographie

6.1 Sources primaires

Journal Officiel de la République Démocratique de Madagascar (JORDM) n°1226 du 24 décembre 1977 p. 3247.

JORDM du 1er mai 1978 p. 652.

JORDM n°1282 du 6 décembre 1978 pp. 2538-2547.

JORDM n°1432 du 6 mai 1981 p. 1141.

JORDM n° 1482 du 13 mars 1982 p. 405.

Lakroan'i Madagasikara n° 2268 du 10 janvier 1982 p. 4.

Lakroan'i Madagasikara n°2269 du 17 janvier 1982, p. 4.

La Croix du 07 février 2002.

Le Monde du 6 août 2009.

Imongo Vaovao n° 9583 du 7 mars 1989.

Midi Madagasikara n°1385 du 12 mars 1988 p. 3.

6.2 Sources secondaires

Andrianavalona Ndriana, 1991 (Juillet-octobre), « Madagascar avant la crise : Une économie déjà meurtrie », *Revue Madagascar, Océan Indien*, L'Harmattan, Paris, n° 7-8, p. 101.

Bandt De Jacques et ses consorts, 1986 (mars), *L'industrie malgache : Conditions et scénarios de développement*, L'organisation des Nations Unies pour le développement industriel, Antananarivo, p. 40.

Cadoux Charles et De Gaudusson du Bois Jean, 1980, « Madagascar 1979-1981 : Un passage difficile », *Annuaire des pays de l'Océan Indien*, Presses Universitaires d'Aix-Marseille, Paris, vol. VII, p. 357.

Calvet Jean-Louis, 1978, « Madagascar », *Annuaire des pays de l'Océan Indien*, Presses Universitaires d'Aix-Marseille, Paris, vol. V, p. 322.

Dinga-Dzongo Antoinette, 1994 (Décembre), *Madagascar – Rapport d'achèvement du programme d'ajustement structurel – Phase I*. Fonds africain de développement, Département des programmes par pays région Sud, p. 1.

Rakotomalala François, 2015, *Église catholique à Madagascar et bien commun à la lumière du compendium de la doctrine sociale (De la 2ème à la 3ème République : 1975 à 2009)*, Thèse de doctorat en Théologie, Université de Fribourg (Suisse), p. 47.

Randriamihaingo Lala Herizo, 2012, *Coopération et décentralisation à Madagascar : États, organisations internationales et transnationale*, Thèse de doctorat, Science politique, Université de Pau et des Pays de l'Adour, p. 97.

Randrianarisoa Pierre et Razafimahefa Aimé Lalao, 1983, *Madagascar : D'une République à l'autre (1958 à 1982)*, Imprimerie Harinivo, Antananarivo, tome 1, pp. 200-203.